

La Page des Cartels N°4

Cher(e)s collègues,

Le mois de janvier n'étant pas encore terminé, il est encore temps de vous souhaiter une **excellente année 2022** durant laquelle nous continuerons à soutenir le travail d'interroger la psychanalyse ensemble et tout particulièrement dans cet outil institutionnel précieux que nous a légué Lacan qu'est le cartel. Vous pourrez remarquer en consultant le **nouveau catalogue actualisé des cartels** que l'engouement n'a pas fléchi malgré la situation sanitaire et que les moyens techniques nous ont permis de poursuivre nos travaux.

Nous lançons un appel à ce que des **cartels « éphémères »** se constituent autour du thème de nos prochaines Journées nationales 2022 « **Qu'est-ce qu'on paye dans une analyse ?** » qui se tiendront à Paris en novembre. L'idée est de solliciter notre communauté à commencer à travailler le thème pour préparer les JN. Ces cartels pourront nous envoyer des billets de quelques lignes avec leurs réflexions ou questions que nous enverrons à la commission scientifique qui choisira de les mettre en ligne. Ou bien ils pourront proposer une intervention pour les JN au titre d'un travail de cartel. Par ailleurs, une après-midi inter cartels y sera consacrée à l'automne où ils seront appelés à participer.

Dans sa présentation, Marc Strauss nous a proposé plusieurs axes de travail :
Comment ? Quel est le prix à payer, en argent bien sûr avec la fonction qu'il occupe dans l'analyse, mais aussi de son temps et de ce qu'on y sacrifie, abandonne, lâche ? Autrement dit, ce qu'on donne, les efforts à fournir et ce qui y pousse.

Pour quoi ?

D'une part, payer pour obtenir, pour un gain. Ce qui pose la question de la demande, qu'est-ce qu'un analysant vise à obtenir d'une analyse? (Faire cesser le symptôme ? Un gain de savoir ? Accéder à son désir ? Être entendu dans ce discours particulier qu'est le discours analytique ? La satisfaction de fin ?...).

D'autre part, payer pour s'acquitter d'une dette, la dette envers l'analyste à qui on vient déposer ce qu'il y a de plus intime, de plus honteux ; mais également la dette qui nous vient des générations précédentes dont on voudrait se séparer. Autrement dit, payer pour sa jouissance « honteuse » et la jouissance de l'Autre ?

Qui ? En effet, Marc Strauss nous rappelle que dans l'analyse, l'analysant n'est pas le seul à payer. L'analyste a également à payer « de ses mots, de sa personne et de son jugement le plus intime » tout au long de la cure, ainsi que de son désêtre à la fin. Mais quel est ce prix et quelles conséquences pour lui, nous invite-t-il à nous interroger ?

La commission des cartels

Nota bene : N'oubliez pas de nous signaler à l'aide de la fiche déclarative jointe toute création ou fin de cartel à l'adresse suivante epfcl.commission.cartels@gmail.com.

Brèves de cartel

Nous vous proposons trois contributions très différentes autour du thème du *Plus-un* et sa fonction dans le cartel. Vous en souhaitant bonne lecture.

Re-noué ? de Lina Puig

Lorsque Geneviève Lacombe m'a appelée, me proposant d'occuper la fonction de *plus-un* dans le cartel qui venait de se constituer à quatre¹ autour de la lecture du *Séminaire, livre IX, L'identification*, nous avons esquissé, par nos échanges, les contours donnant consistance à cette fonction.

Je savais qu'elle avait une solide expérience acquise lors des nombreux cartels auxquels elle avait participé en tant que *plus-un*. Moi... pas du tout, en tout cas pas plus qu'une expérience de cartellisante, mais une expérience qui m'a marquée... j'ai vite compris et utilisé l'effet moteur du cartel. Mes références consistaient en quelques repères basiques².

« Pourquoi ne pas occuper toi-même cette fonction ? » lui ai-je demandé, ajoutant que je ferais partie du cartel avec intérêt. Elle ne se voyait pas « assumer » pendant deux ans cette tâche et avait pensé à moi.

Le rôle du *plus-un*, tel qu'il s'esquissait au fil de nos échanges, prenait un visage dont j'ai retrouvé le portrait sous la plume de Sophie Henry, dans le *Bulletin des cartels N°2* : « Ni chef, ni leader, le *plus-un* fait pourtant nouage entre les membres du cartel. À la différence absolue du maître qui sait, ordonne et tranche, le *plus-un* introduit le pas-tout, ouvre au questionnement et permet une élaboration singulière... »³. Pas de hiérarchie, pas d'installation à la place d'idéal du moi, mais une façon de travailler à partir du point énigmatique de non savoir.

Geneviève avait, depuis longtemps, franchi la ligne de « partage des eaux », laissant filer celles qui coulent au son de la musique qui marche au pas, comme dirait Brassens, et essayant de suivre celles qui ruissellent ou jaillissent à partir d'un savoir troué, d'un manque à savoir.

Elle nous a quitté le 12 novembre 2021... Le cartel allait-il poursuivre ? Fallait-il l'interrompre ? Nous avons fait le choix, théorique, de continuer... jusqu'à preuve du contraire, si, comme le dit Lacan dans *RSI* « c'est en en retirant une, réelle, que le groupe sera dénoué... »⁴.

À suivre donc en 2022 !

¹ Geneviève Lacombe, Elodie Valette, Nathalie Compang et Claudia Montanari.

² C. Soler : « Penser la psychanalyse en s'y mettant à quelques-uns, pour que chacun la pense pour lui-même sans trop s'égarer », in *Mensuel n° 57*, p. 54.

J. Lacan, « Acte de fondation » in *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.236. « L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail »

S. Aparicio, « Note sur le cartel en quatre points » in *Bulletin des cartels n° 2*, p. 9. Enseignement « à entendre comme ce que la psychanalyse nous enseigne : il s'agit du savoir acquis dans l'expérience analytique formalisée à des fins de transmission ».

S. Henry, « Qu'est-ce qui fait lien dans le cartel ? », in *Bulletin des cartels n° 2*, p. 11. « Élaboration soutenue dans un petit groupe, avec quelques autres donc. Cela implique qu'il y a du lien et que ce lien est l'efficacité de l'opération de transmission ».

³ S. Henry, *Ibid.*

⁴ J. Lacan, *Séminaire, Livre XXII, RSI*, leçon du 15 avril 1975, « Il faut pour ça en retirer une réelle pour faire la preuve que le nœud est borroméen et que c'est bien les trois consistances minimales qui le constituaient ».

Pas sans, plus-une ?... de François Boisdon

Interrogation que nous ne sommes pas sans nous poser dans certains cartels : faut-il désigner un *plus-un*, reposant alors la question de la nécessité de son incarnation que Lacan a pu argumenter. Expérience faite depuis plusieurs années au sein des cartels auxquels je participe, sa non-incarnation n'a, me semble-t-il, pas nui à sa mise en fonction : la plus-une.

Lacan en parle d'ailleurs lors des journées d'avril 75 et j'en suis quelques pistes pseudopodes qui seraient à creuser. Il y fait notamment référence au texte de « l'Acte de fondation » où justement l'expression « plus une » est « soulignée »⁵ afin « qu'on s'y arrête »⁶. Ce qu'il fit précisément dans son séminaire de 64-65, durant lequel il réinterrogea la structure logique du sujet du signifiant avec l'axiome « un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant » en la rapprochant de l'axiomatisation des nombres entiers telle qu'elle a été développée par Frege à partir de Péano (le $n+1$), et la prise en compte du Zéro comme représenté par le 1 de l'ensemble vide. Ce qui sera aussi ensuite développé avec la logique de l'objet a avec les développements de Lacan sur les suites de Fibonacci. A ce propos, Lacan redira que c'est ce qu'il a « de toujours désigné, dans [ses] écrits comme aussi bien dans [ses] propositions, de l'un-en-plus »⁷. Il s'agit donc de compter avec le zéro, avec la faille réitérée qui travaille le sujet représenté.

En 75, il fait le parallèle avec la mathématique, qui occuperait pour une part cette place pour les mathématiciens, soit l'« une en plus » pour laquelle les mathématiciens espèrent trouver du nouveau, ce que Daniel Sibony, qui est à la fois mathématicien et psychanalyste, appelle « l'en-plus », le théorème éminent « celui qui n'est pas encore écrit mais qui est sur le point de l'être »⁸ et qui trouvé ne fait que raviver quelque chose du manque. Lacan a d'ailleurs évoqué, un peu avant la longue intervention de Sibony, ce qu'il appelle « l'infinitude latente » en disant que « c'est justement ça qui est le plus une »⁹.

Il me semble que ce qu'évoque Sibony et que souligne Lacan c'est comment cette fonction du « plus-une » a à voir avec la fonction du trou, ou comme le dit Sibony: « au plus proche du point par où le réel va s'insinuer dans le groupe »¹⁰. Lacan intervient d'ailleurs à ce moment là pour dire que « C'est de ça en fin de compte qu'il s'agit. Il s'agit que chacun s'imagine être responsable du groupe, avoir comme tel, comme lui, à en répondre »¹¹. Et cela m'inspire ceci: qu'être chacun responsable de cette infinitude latente comme indice du réel est l'enjeu névralgique du travail de cartel.

Autrement dit, rouvrir cette question, comme toutes, c'est être à l'école de Lacan contre la pente ontologico-doxique du langage qui nous pend à la langue, énoncés de Lacan compris, dès qu'on l'ouvre. Comment incarner l'infinitude latente ?

Au travail, le plus-un de Laurent Combres

Le travail en petit groupe sur des questions qui animent la psychanalyse a plus d'un siècle. S'il n'y a pas, à proprement parler, de trace écrite de la première version d'un tel groupe qui fut fondé par Freud à l'automne 1902, nous savons en revanche qu'à l'invitation de Freud, quatre autres personnes se sont mises avec lui

⁵ J. Lacan, « Acte de fondation », in *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.229 où elle est en majuscule.

⁶ J. Lacan, *lettres de l'École freudienne n°18*, avril 1976, p.251.

⁷ J. Lacan, *Le séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Seuil, Paris, 2006, p.379.

⁸ J. Lacan, *lettres de l'École freudienne n°18, op. cit.*, p. 252.

⁹ *Ibid.*, p252

¹⁰ *Ibid.*, p254

¹¹ *Ibid.*, p 254.



au travail (Adler, Stekel et Kahane qui étaient médecins, et Reitler, compositeur, mais présenté comme excellent thérapeute). Sur l'invitation de Freud, ils ont donc travaillé depuis un principe qui lui était cher lorsqu'il disait que « l'analyste ne doit pas vivre dans l'isolement, mais au contraire fréquenter d'autres gens avec qui il puisse échanger des idées et des expériences ». Dès le départ, ce groupe a ainsi rassemblé des gens « à la recherche d'idées et de principes directeurs nouveaux » leur permettant d'acquérir une meilleure connaissance de l'homme, mais intéressés aussi sur un plan privé au travers de difficultés personnelles et conjugales.

Quelque soixante ans plus tard, l'invention du cartel par Lacan a renversé les choses sur au moins deux plans : la constitution du cartel (quelques-uns se choisissent... et choisissent un *plus-un*), et l'orientation (« à charge pour lui [le *plus-un*] de veiller aux effets internes à l'entreprise, et d'en provoquer l'élaboration »). Ce fut donc déjà et autour de la place qu'occupait Freud initialement que les choses furent remodelées. Certes, Lacan reprit-il des règles de la société psychanalytique de Vienne la nécessité de dissoudre régulièrement et de mettre à l'épreuve le désir de travail de chacun, mais il insista sur la particularité du travail et le travail particulier qui s'y produit et a à être produit, et indiqua pour cela quelques nécessités sur la fonction de *plus-un*.

Du côté du savoir, plus spécifiquement : un cartel est suffisamment particulier pour que, si le *plus-un* a à supporter une sorte de transfert des cartellisans, ce n'est pas vraiment un transfert sur celui qui connaîtrait la théorie, mais plutôt, et au moins sur celui qui saurait la transmettre (même si cela ne fait pas tout). Aussi, à partir de ce que notait déjà Colette Soler (le *plus-un* « n'est cependant pas supposé transmettre le savoir »), nous dirons que transmettre le savoir n'est donc ni sa tâche ni sa fonction, mais au moins soutient-il (et il le doit) que quelque chose se transmette.